

# ABONNEMENT RÉSIDENTIEL

## VOUS HABITEZ À FRÉJUS ?

Bénéficiez du stationnement à tarif préférentiel

### INSCRIPTION :

Remplir le **formulaire d'inscription** disponible sur [www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr) ou au bureau de la Régie.

- **Soit vous vous rendez à la Régie** « Exploitation des Parcs de Stationnement » (EPL)

84, rue Aristide Briand – 83600 Fréjus  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h  
Tél : 04 94 17 67 38 / 04 94 17 66 69

- **Soit vous apportez avec vous une photocopie de vos justificatifs** (voir formulaire de demande de stationnement résidentiel).

*Vos droits sont valables pour une durée de 12 mois. Un mois avant l'échéance, vous devez mettre à jour vos justificatifs. Il peut être délivré autant de droits résidents qu'il y a de véhicules domiciliés à l'adresse du domicile.*

- **Soit vous nous adressez vos documents par mail** : [stationnement@ville-frejus.fr](mailto:stationnement@ville-frejus.fr)

---

### ABONNEMENT :

Une fois inscrit, vous pouvez souscrire l'abonnement de votre choix :

- Directement à l'horodateur après saisie de votre immatriculation (paiement CB)
- Via l'application mobile Flowbird

---

### TARIFS :

- ABONNEMENT HEBDOMADAIRE : 17 €
- ABONNEMENT QUINZAINE : 25 €
- ABONNEMENT MENSUEL : 30 €



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

## DEMANDEUR :

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

## DÉCLARATION DE DOMICILE :

Adresse de résidence : .....

.....

## DÉCLARATION DE VÉHICULE :

Marque / modèle : .....

Immatriculation : .....

Nom du propriétaire : .....

## PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

**Aucune copie ne sera faite sur place**

L'ensemble des documents devra être, impérativement, aux mêmes nom, prénom et adresse.

- Carte grise du véhicule au nom de l'utilisateur et à la bonne adresse
- Justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois (facture électricité ou eau, attestation d'assurance habitation ou facture de téléphone)

**La validité des droits est ouverte pour 12 mois. Le résident doit fournir chaque année les pièces ci-dessus (à la date anniversaire de son attribution).** *Un temps de traitement est nécessaire pour valider votre droit au tarif abonnement résident.*

**ATTENTION ! les abonnements voirie ne sont pas valables sur les Boulevards d'Alger, Libération et Square de la Libération**

À remplir et à déposer à l'adresse suivante :

Régie Stationnement de la Ville de Fréjus  
84, rue Aristide Briand - 83600 de Fréjus  
Tél. 04 94 17 67 38 / 04 97 17 66 69

Date et signature du demandeur